



Eliette Bruneau - Coprésidente

07.49.57.58.25

presidente@ansfl.org

ansfl.org

Siège social : 5 av du quartz 05 120 L'Argentière la Bessée

L'Argentière la Bessée, le 22 septembre 2026

A l'attention de Madame Stéphanie Rist, Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Madame la Ministre,

C'est avec regret que je vous informe que je ne signerai pas le rapport commandé à Elsa Kermorvant, Marie-Pierre Bonnet, Loïc Senthiles et moi-même, dans le cadre de la mission d'expertise relative à la santé périnatale et maternelle.

Les sages-femmes n'ont pas été entendues...

Malgré votre intention louable d'intégrer, par ma candidature, à la fois la ville, par rapport à l'hôpital, et la profession de sage-femme, je n'ai pas été entendue.

Si j'ai tout à fait mesuré l'expertise des autres personnalités qualifiées, je crains qu'elles n'aient pas reconnu la mienne.

Cette mission devait proposer des réponses aux mauvais résultats de notre pays en termes de morbidité infantile, tout en s'attachant à améliorer les prises en charge maternelles. Mais si le consensus a été obtenu sur l'organisation des soins hospitaliers, beaucoup d'axes d'amélioration proposés par les acteurs de ville ont été négligés.

...malgré des pistes de travail intéressantes

Mon refus de signer ne signifie pas mon opposition à l'ensemble du rapport. De nombreux axes comme la réorganisation des soins critiques néonataux, le principe de zéro séparation, les propositions concrètes pour les populations les plus précaires, la situation des DROM, le soutien aux PMI sont des points que je partage avec les autres experts de la mission périnatale. Il en est de même des propositions pour les femmes telles que la consultation pré-conceptionnelle, prise en charge à 100%, tout comme la période du post partum jusqu'à 42 jours, et le soutien à l'allaitement maternel.

Une vision hospitalo-centrée très éloignée du terrain

Les débats ont trop souvent opposé ville et hôpital, médecins et sages-femmes. Parce qu'elles omettent la complémentarité des acteurs et des lieux de soins, les réponses apportées par notre mission ratent une partie de leur objectif. Mes propositions – au nom des sages femmes - portant sur la coordination, l'amélioration de la prévention, le dépistage des vulnérabilités - propositions également portées lors des auditions par les acteurs de ville - n'ont pas été prises en compte, ou sinon largement modifiées.

Je ne peux accepter la vision hospitalo-centrée des propositions du rapport, et le peu de considération accordée au maillage de ville : professions libérales, maisons de santé pluriprofessionnelles, CPTS, centres de santé, PMI. Nous ne développons pas ou peu le lien ville hôpital, la gradation des soins ou encore le bénéfice, pourtant largement documenté, d'un accompagnement continu et personnalisé par un même professionnel de santé tout au long de la grossesse et du post partum.

Entre mépris et ironie, le rôle des sages femmes encore largement sous-estimé

Présenter les centres périnataux de proximité comme un axe central des préconisations du rapport néglige les réalités de terrain et le travail des nombreux professionnels déjà présents dans nos territoires. Ainsi, avec une certaine ironie, les compétences des sages-femmes qui sont niées dans tout le rapport, deviennent tout à coup évidentes pour assurer la sécurité des CPP 24h/24 ainsi que les transferts.

Le mépris accordé aux maisons de naissance et à tout type d'offre d'accompagnement global – c'est-à-dire une même sage-femme pour le suivi de la grossesse, l'accouchement et le post partum – n'est pas à la hauteur des enjeux actuels, qu'il s'agisse de concilier sécurité et humanité, ou de laisser aux femmes de réels choix concernant le lieu de naissance de leur enfant.

Le rapport "Réorganisation de la périnatalité" du Collège National des Sages-femmes et le "Plan stratégique 2030 de la profession sage-femme" de Frédéric Bizard pour l'Organisation Nationale Syndicale des Sages-femmes et porté par le Comité de Liaison pour l'Avenir de la Profession sont des propositions concrètes pour améliorer la santé périnatale et maternelle.

Je reste tout à fait disponible pour échanger au sujet de ces propositions.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Eliette BRUNEAU, Coprésidente de l'Association Nationale des Sages-femmes Libérales

presidente@ansfl.org

07 49 57 58 25



